# « Avec les signatures de la France et de l’Allemagne, la convention est entrée en vigueur », *Journal de Genève* (30 septembre 1954)

|  |
| --- |
| [fr] Publié par le quotidien libéral-conservateur de référence, le *Journal de Genève*, cet article annonce que la convention instituant le Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) est entrée en vigueur le 29 septembre 1954, grâce aux ratifications décisives de la France et de l’Allemagne. Ce neuvième et dernier dépôt, exigé pour franchir le seuil des 75 % des contributions financières, s’ajoute aux signatures déjà apportées par la Grande-Bretagne, la Suisse, le Danemark, la Grèce, la Suède, la Belgique et les Pays-Bas. Lors de la cérémonie, René Maheu (Unesco) et les délégués français et allemand ont souligné la portée symbolique de l’acte et la dimension pacifique et coopérative du CERN, première organisation collective de recherche fondamentale née en Europe. |
| [de] Veröffentlicht von der renommierten liberal-konservativen Tageszeitung, dem *Journal de Genève*, berichtet dieser Artikel, dass das Übereinkommen zur Gründung des Europäischen Rats für Kernforschung (CERN) am 29. September 1954 in Kraft getreten ist, nachdem Frankreich und Deutschland ihre Ratifizierungsurkunden bei der Unesco hinterlegt hatten. Dies war die neunte notwendige Ratifikation zur Erreichung der 75 % der finanziellen Beiträge. Zuvor hatten bereits Großbritannien, die Schweiz, Dänemark, Griechenland, Schweden, Belgien und die Niederlande ratifiziert. Bei der Zeremonie betonten René Maheu (Unesco) sowie die französischen und deutschen Vertreter die symbolische und friedliche Bedeutung dieses Ereignisses und würdigten das CERN als erste kollektive Forschungsorganisation Europas. |
| [it] Pubblicato da il quotidiano liberale-conservatore di riferimento, il *Journal de Genève*, questo articolo annuncia che la convenzione che istituisce il Consiglio europeo per la ricerca nucleare (CERN) è entrata in vigore il 29 settembre 1954 con la ratifica da parte di Francia e Germania. Con queste ultime due adesioni, è stata raggiunta la quota minima del 75 % dei contributi finanziari prevista dal trattato. Già avevano ratificato il Regno Unito, la Svizzera, la Danimarca, la Grecia, la Svezia, il Belgio e i Paesi Bassi. Durante la cerimonia, René Maheu dell’Unesco e i delegati francesi e tedeschi hanno evidenziato il valore simbolico dell’evento e il carattere pacifico e scientifico della futura collaborazione europea attraverso il CERN, prima organizzazione collettiva di ricerca fondamentale nel mondo. |
| [en] Published by the liberal-conservative newspaper of record, the *Journal de Genève*, this article reports that the Convention establishing the European Council for Nuclear Research (CERN) officially entered into force on 29 September 1954, following ratifications by France and Germany. Their signatures completed the minimum of nine required to represent 75 % of total financial contributions. The UK, Switzerland, Denmark, Greece, Sweden, Belgium, and the Netherlands had already ratified. At the ceremony, Unesco’s René Maheu and the French and German delegates emphasized the symbolic weight of this moment and the purely scientific, peaceful mission of CERN—the world’s first collective fundamental research organisation. |

La convention instituant le Conseil européen pour la recherche nucléaire est entrée en vigueur hier, mercredi, avec le dépôt des instruments de ratification de cette convention par les représentants de la France et de l’Allemagne auprès du directeur général de l’Unesco. Neuf ratifications, représentant plus de 75 % des contributions financières totales, étaient nécessaires à cet effet. La convention avait déjà été ratifiée par la Grande-Bretagne, la Suisse, le Danemark, la Grèce, la Suède, la Belgique et les Pays-Bas.

Au cours de la cérémonie de ratification, M. René Maheu, sous-directeur général de l’Unesco, a souligné l’importance de cet événement :

« La présence simultanée des représentants de la France et de l’Allemagne, a-t-il déclaré, prend une valeur symbolique dans les circonstances actuelles. Elle est importante à la fois pour l’Unesco et pour le développement des assises européennes. »

M. Robert Valeur, délégué de la France, président du Conseil européen de la recherche nucléaire, a déclaré de son côté :

« Nous avons travaillé sans aucune préoccupation politique. Nous avons démontré que, sur le plan de la recherche nucléaire, les nations européennes étaient prêtes à collaborer. Nous avons fondé ainsi la première organisation collective de recherches qui ait vu le jour dans le monde. »

M. Bernhard von Pieschowitz, conseiller des affaires culturelles auprès de la mission diplomatique de la République fédérale allemande, s’est déclaré profondément touché, et a souligné à son tour le caractère symbolique de l’accord.

Le Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) a pour but de se livrer à des recherches purement scientifiques et fondamentales, et il s’abstient de toute activité présentant un caractère militaire. Le programme de l’Organisation comporte d’une part le maintien d’une collaboration entre les laboratoires et les instituts de recherches des pays membres, et d’autre part la construction d’un laboratoire international à Genève.